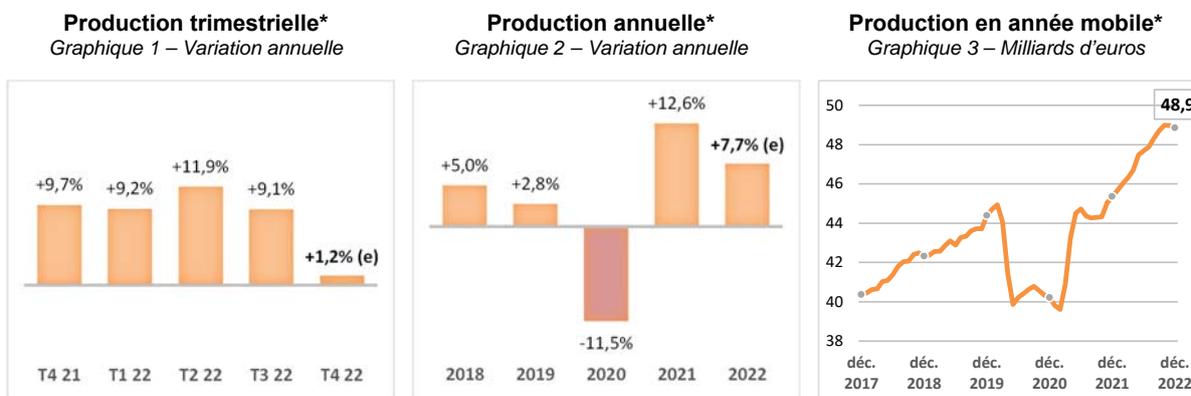


La production de crédit à la consommation par les établissements spécialisés en décembre 2022 ⁽¹⁾

Coup de froid sur le crédit à la consommation : la production recule de -2,6% en décembre



* : Ces chiffres ne prennent pas en compte les opérations de location sans option d'achat

(e) : estimation provisoire

Après avoir marqué le pas en novembre (-0,5%), la production de nouveaux crédits à la consommation par les établissements spécialisés recule de **-2,6% en décembre 2022** par rapport au même mois de l'année précédente. Ce repli de l'activité s'explique principalement par les prêts personnels dont la contraction de la production s'est encore accentuée. Ainsi, **la croissance du marché ralentit fortement au quatrième trimestre à +1,2%**, après +9,1% durant l'été, +11,9% au printemps et +9,2% au premier trimestre.

Les évolutions des principaux secteurs sont les suivantes :

- En décembre, **la dégradation de l'activité s'est amplifiée pour les prêts personnels qui régressent de -23,5%** par rapport à décembre 2021, après avoir déjà enregistré une chute de -17,5% en novembre 2022. Ce secteur des financements, composé d'une part importante de crédits d'un montant supérieur à 6 000 euros, est très pénalisé par le seuil de l'usure des trois derniers mois de l'année 2022. **A l'échelle du quatrième trimestre**, les prêts personnels se contractent fortement de **-14,5%**, après une croissance dynamique au cours des précédents trimestres (respectivement +16,1%, +17,4% et +8,9% aux premier, deuxième et troisième trimestre).
- Le rythme de croissance du **crédit renouvelable** continue de ralentir : les nouvelles utilisations sont en hausse de +4% en décembre, soit le taux de croissance le plus faible enregistré durant l'année 2022. **En moyenne au quatrième trimestre**, les nouvelles opérations progressent de **+5,1%**, après une croissance à deux chiffres au cours des neuf premiers mois (+13,9% au premier trimestre, +22,8% au printemps et +10,3% durant l'été).
- L'année 2022 a été une année noire pour le secteur automobile français, perturbé par une succession de crises et des difficultés d'approvisionnement. Les immatriculations⁽²⁾ de voitures particulières neuves, avec 1,53 million d'unités, ont reculé de -7,8% par rapport à 2021, soit le niveau le plus faible enregistré depuis 1975. Pour les **financements d'automobiles neuves** (par crédits affectés et LOA⁽³⁾), l'année 2022 s'est terminée par une croissance de **+8,1% au quatrième trimestre**, un peu affaiblie par le **ralentissement enregistré en décembre (+3,9%)**. L'évolution infra-annuelle de l'activité n'a pas été homogène : en hausse de +2,2% au premier trimestre, la production a stagné au printemps (+0,1%) avant de marquer une nette progression durant l'été (+9,1%).

- Après avoir enregistré un record en 2021 (6 millions d'unités), le marché des voitures particulières d'occasion s'est fortement contracté en 2022 : les immatriculations chutent de -13,5% à 5,2 millions d'unités, un point bas inédit depuis 2009. **Sur le mois de décembre**, les **financements d'automobiles d'occasion** (par crédits affectés et LOA⁽³⁾) affichent une hausse de **+7%** par rapport au même mois de 2021. Au cours de l'année, le rythme de croissance de la production a été inégal : +3,4% au premier trimestre, +17,2% au second, +8,3% au troisième et **+4,4% au quatrième trimestre**.
- Même si **décembre** enregistre un **ralentissement (+2,7%** par rapport à décembre 2021), les **financements affectés à l'amélioration de l'habitat et aux biens d'équipement du foyer** augmentent de **+7,4% sur l'ensemble du quatrième trimestre**, soit un taux de croissance comparable à ceux des trois premiers trimestres (+5,4% au premier, +8,1% au printemps et +7,1% durant l'été).

*L'ASF (Association française des Sociétés Financières) regroupe l'ensemble des établissements spécialisés : quelque 260 entreprises exerçant de multiples activités (crédit-bail mobilier et immobilier, affacturage, cautions aux entreprises ou aux particuliers, prestataires de services d'investissement...). En matière de **crédit à la consommation** (crédits renouvelables, crédits affectés, prêts personnels, location avec option d'achat) **les adhérents de l'ASF représentent près de 50% de l'encours de l'ensemble des établissements de crédit** (et la majorité des opérations de crédits renouvelables).*

(1) Les données chiffrées utilisées pour la présente statistique sont des données brutes, non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables. De ce point de vue, on notera que le mois de décembre 2022 compte un jour ouvrable de plus que décembre 2021 (27 jours au lieu de 26, soit un écart de +3,8%).

(2) Source CCFA

(3) LOA : Location avec Option d'Achat

DONNEES CHIFFREES COMPLETES

CREDIT A LA CONSOMMATION : ENQUETE MENSUELLE EXPRESS						
PRODUCTION DES ETABLISSEMENTS SPECIALISES (en millions d'euros)						
Période : DECEMBRE 2022 (données brutes)	Décembre 2021*	Décembre 2022	Δ%	Cumul 12 mois 2021	Cumul 12 mois 2022	Δ%
TOTAL	4 225	4 117	-2,6%	45 371	48 853	+7,7%
. Opérations de crédit classique	3 332	3 179	-4,6%	36 211	38 952	+7,6%
. Crédits affectés	1 348	1 420	+5,3%	14 423	15 219	+5,5%
. Automobiles neuves	138	132	-4,0%	1 596	1 403	-12,1%
. Automobiles d'occasion	351	370	+5,4%	4 122	4 302	+4,4%
. Amélioration de l'habitat et biens d'équipement du foyer (1)	532	546	+2,7%	5 409	5 786	+7,0%
. Autres biens ou services (2)	328	372	+13,5%	3 297	3 727	+13,0%
. Crédits renouvelables (nouvelles utilisations à crédit)	875	910	+4,0%	8 903	10 006	+12,4%
. Prêts personnels (y compris rachats de créances)	1 109	849	-23,5%	12 885	13 728	+6,5%
. Opérations de location avec option d'achat	892	938	+5,1%	9 159	9 901	+8,1%
. Automobiles neuves	745	786	+5,4%	7 379	8 008	+8,5%
. Automobiles d'occasion	117	131	+11,7%	1 182	1 446	+22,3%
. Autres matériels	30	21	-29,6%	599	447	-25,3%
Financements d'automobiles neuves (crédits affectés + LOA)	883	918	+3,9%	8 974	9 411	+4,9%
Financements d'automobiles d'occasion (crédits affectés + LOA)	468	501	+7,0%	5 304	5 748	+8,4%

* Les chiffres concernant décembre 2021 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 31 décembre 2022. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

(1) Electroménager, équipement multimédia, meubles, etc.

(2) Deux-roues, véhicules de loisirs, accessoires automobile, bateaux de plaisance, voyages de loisirs, divers.